

tant plus qu'il y a inscrit à l'ordre du jour pour demain un projet de résolution concernant tous les aspects du problème ferroviaire.

L'honorable M. CASGRAIN: Avant de débattre l'objection soulevée, je puis dire quelques mots, je le suppose. J'ai par devers moi un numéro de la *Revue des Deux Mondes*, une publication très sérieuse, et je constate qu'elle est dans la 108ième année de son existence. Cette revue renferme un article qui traite de la situation des chemins de fer en France et qui analyse une loi adoptée récemment par le parlement français. L'auteur de l'article en question est Louis Marlio, de l'Institut. Jusqu'aujourd'hui, un seul Canadien a fait partie de l'Institut; c'est feu l'honorable Rodolphe Lemieux, qui avait été appelé à succéder au cardinal Mercier. Or, je constate que les chemins de fer en France sont dans la même situation qu'au Canada. L'exploitation des voies ferrées se répartit également pour ainsi dire entre l'étatisation et l'initiative particulière. L'article est en français. Or, vu qu'il se trouve un certain nombre d'honorables sénateurs, je le sais, qui ne sont pas aussi bien versés que je le suis dans les deux langues, je propose que l'article soit traduit en anglais, avec le consentement du Sénat. L'article est long et il faudrait quelque temps pour le traduire; cependant, c'est un travail qui en vaudrait la peine, vu la similarité des conditions qui existent dans les deux pays.

Je soulève la question comme une affaire pressante; on ne saurait donc m'arrêter en soulevant une question de règlement. La situation est assurément urgente, puisque nous perdons un million et demi de dollars par mois, d'après l'article de la *Gazette*. Et il ne s'agit que du bilan d'exploitation.

J'ignore comment m'y prendre pour faire traduire l'article et je m'en remets à la décision des honorables sénateurs quant à la question de savoir si la chose est praticable.

L'honorable M. DANDURAND: Si j'ai bien compris, mon honorable ami sera absent demain, alors que l'honorable sénateur de Montarville (l'honorable M. Beaubien) présentera un projet de résolution concernant la situation de nos chemins de fer. Je suis en mesure de donner l'assurance que le débat sur cette motion ne se terminera probablement pas cette semaine; à tout événement, il ne sera pas clos demain. Mon honorable ami aura amplement le temps à son retour, de nous fournir un résumé de l'article—c'est-à-dire la substance,—à l'appui des arguments qu'il désire faire valoir.

Le très honorable M. MEIGHEN: Rappelant à ma mémoire les chiffres pitoyables qu'a cités l'honorable sénateur de Lanaudière (l'honorable M. MURDOCK.

), voici ce que je suggère à mon honorable ami: D'ici à son retour dans cette Chambre, il devrait passer son temps à demander pardon d'avoir refusé de voter suivant que je l'ai adjuré de le faire, il y a deux ans.

(Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à trois heures de l'après-midi.)

SÉNAT

Mercredi 2 mars 1938.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi, Son Honneur le président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

PROJET DE DÉTOURNEMENT DE LA RIVIÈRE KENOGAMI

CORRESPONDANCE

L'honorable M. DANDURAND: Je désire déposer sur le bureau des copies d'une lettre, en date du 1er mars, adressée par le premier ministre du Canada au premier ministre de l'Ontario, concernant le projet de détournement de la rivière Kenogami.

Le très honorable M. MEIGHEN: Est-ce un document supplémentaire à celui qui a été déposé sur le bureau hier?

L'honorable M. DANDURAND: Oui. Il est daté le 1er mars.

Le très honorable M. MEIGHEN: Une lettre subséquente?

L'honorable M. DANDURAND: Oui.

Le très honorable M. MEIGHEN: Est-ce tout pour les lettres?

L'honorable M. DANDURAND: Je le crois.

PROBLÈME DES CHEMINS DE FER DU CANADA

MOTION—RENVOI DE LA SUITE DU DÉBAT

L'honorable C.-P. BEAUBIEN propose:

Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars.

—Honorables membres, je prie la Chambre de se montrer indulgente tandis que je vais essayer de faire valoir ma motion en plaidant la cause du contribuable ignoré. Maintenant que nous avons atteint la terre promise de la prospérité, le contribuable veut absolument